



NATIONS UNIES
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

La réunion trimestrielle d'information avec les Ambassadeurs africains

Note d'information

Addis-Abeba, le 13 mars 2013

Note d'information du Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) tiendra sa deuxième réunion d'information trimestrielle avec les ambassadeurs africains pour un échange de vues sur l'activité de la CEA. Ces réunions continuent de faire office de caisse de résonance pour savoir si la CEA est en phase avec les intérêts et les besoins de ses États membres.

La présente note donne un aperçu du travail de fond entrepris par la CEA au cours des trois derniers mois. Elle met également en relief quelques grandes activités qui auront lieu dans les trois mois à venir.

I. Activités menées entre décembre 2012 et mars 2013

La démarche adoptée dans la présente note consiste à privilégier les activités de fond et les résultats obtenus, plutôt qu'à présenter une liste de manifestations. Les sujets à traiter se rapportent au processus de réforme de la CEA, aux services d'assistance technique fournis aux États membres et aux activités de production de connaissances, de partage de l'information et de recherche de consensus.

1. Point sur la réforme de la CEA

Grâce à l'appui inestimable du Comité des représentants permanents et du Conseil exécutif de l'Union africaine, les propositions de la CEA sur sa nouvelle orientation stratégique ont été approuvées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de janvier 2013, dans sa décision – *Assembly/AU/Dec.450 (XX)* – relative au *recentrage de la Commission économique pour l'Afrique pour soutenir le programme de transformation de l'Union africaine*. Depuis lors, la CEA s'est engagée dans le processus de changement consécutif à cette nouvelle orientation stratégique qui vise à se réorganiser et à réaménager ses activités.

Il convient de rappeler que le recentrage et la réorganisation de la CEA répondent à bien des besoins, qui sont suscités notamment par les mutations de l'environnement mondial, les changements récents intervenus sur le continent africain lui-même et les processus mondiaux, dont la Conférence Rio+20 et le programme de développement pour l'après-2015. En outre, comme annoncé lors de la première réunion d'information trimestrielle, les activités au titre du programme de la CEA sont en train d'être réajustées, l'accent étant mis sur les points suivants : i) renforcer la rigueur et la pertinence des connaissances produites par la CEA ; ii) faire de la CEA une référence en matière d'analyses du développement de l'Afrique ; iii) produire des connaissances étayées par des statistiques robustes ; iv) améliorer le conditionnement des produits de savoir générés par la CEA et mieux promouvoir ces produits auprès des principaux destinataires.

Concernant la production de connaissances, l'accent sera mis sur la spécialisation dans des domaines où la recherche de la CEA peut faire la différence ou avoir un impact. La Commission jouera un rôle de premier ordre dans la production de données et de connaissances originales, en faisant en sorte que ses travaux de recherche sur les politiques et son plaidoyer reposent sur des faits clairs et objectifs. Cela exigerait de mettre davantage l'accent sur la production de statistiques et de données solides en utilisant des techniques innovantes, notamment les technologies de l'information et de la communication. L'idée sera aussi de mettre à profit la présence de la CEA au niveau sous-régional pour appuyer la collecte et la compilation de données dans les États membres, lesquelles données seront également utilisées pour établir des profils instructifs et régulièrement mis à jour concernant les pays.

L'ensemble du programme de travail de la CEA s'articule par conséquent autour de neuf (9) sous-programmes interdépendants et complémentaires destinés à soutenir le programme de transformation de l'Union africaine et le NEPAD. Ces sous-programmes sont les suivants: 1) *politique macroéconomique*; 2) *intégration régionale et commerce* ; 3) *innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique*; 4) *statistique* ; 5) *développement des capacités*; 6) *participation des femmes au développement*; 7) *activités sous-régionales de développement*; 8) *planification et administration du développement*; et 9) *politique de développement social*.

La reconfiguration des sous-programmes repose sur plusieurs principes, notamment la nécessité de fonder les activités de la CEA sur sa spécialisation et ses avantages comparatifs dans le domaine du développement économique et social. Cette spécialisation signifie par exemple que les activités de la Commission ne feraient pas double emploi avec celles qui sont mieux menées ailleurs, y compris dans le cadre de l'Union africaine ou des institutions spécialisées des Nations Unies.

Les activités de la CEA en matière de production de connaissances devront être complétées par des sous-programmes qui amélioreront la communication des connaissances aux États membres et à leurs institutions régionales et sous-régionales, l'IDEP devant jouer à cet égard un rôle central en matière de développement des capacités. Les modalités d'exécution feront intervenir des actions combinées de recherche sur les politiques, de recherche de consensus et de développement des capacités ainsi que des services consultatifs et la formation. Le processus de réforme de la CEA s'accompagnera également d'efforts pour améliorer l'exécution des programmes grâce à de nouvelles méthodes de travail visant à modifier progressivement la culture institutionnelle de la Commission.

La prochaine étape pour la CEA sera de présenter à la prochaine réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA (prévue du 21 au 26 mars 2013 à Abidjan, Côte d'Ivoire), une proposition détaillée qui sera soumise, pour approbation, au Conseil économique et social de l'ONU, puis à l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. *Production et partage de connaissances*

La CEA continue de produire des connaissances sur différents sujets et de les partager avec ses parties prenantes.

Les efforts de la Commission en matière de changements climatiques se sont intensifiés avec l'achèvement, au cours de la période considérée, de six études de cas à l'échelon national portant sur la résistance aux changements climatiques dans le secteur agricole et sur les pertes et les dommages liés à ces changements. Les résultats préliminaires des études de cas ont été présentés à la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre sur les changements climatiques. Ces études feront l'objet d'un examen par les pairs avant d'être publiées dans des revues spécialisées.

La publication annuelle du rapport phare sur l'économie en Afrique représente une autre importante plate-forme de partage de connaissances pour la CEA. Les pays africains disposent d'une réelle possibilité de promouvoir la transformation économique par un processus d'industrialisation fondée sur les produits de base, en tirant parti des gisements de ressources du continent et des prix élevés des matières premières, ainsi que des changements dans l'organisation du processus mondial de production. Le Rapport économique sur l'Afrique 2013, qui a pour thème «*Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation*»

économique», démontre de façon convaincante que l'industrialisation massive fondée sur les produits de base en Afrique est impérieuse, possible et avantageuse. L'édition du rapport de cette année sera lancée lors de la prochaine conférence des ministres africains des finances à Abidjan.

La CEA continue d'appuyer le programme de lutte contre la corruption sur le continent. À cet égard, deux études sur les sujets «Un modèle pour les lois anticorruption» et «Conclusions du MAEP découlant des rapports de pays sur la corruption» ont été achevées. Il est à espérer que les pays appliqueront les recommandations du rapport en question et les utiliseront en vue de renforcer les institutions nationales de lutte contre la corruption.

Le rôle joué par les TIC dans le développement concerne tous les secteurs. En effet, elles rendent plus facile et plus rapide le partage des informations et des enseignements tirés dans différents domaines. C'est dans cette perspective qu'un réseau informatique destiné au partage des pratiques optimales concernant les mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes a été mis en place et est actuellement à l'essai entre six pays. Un atelier qui se tiendra en mars lancera le processus de dialogue sur la façon de sensibiliser les autres ministères, départements et organismes de chaque pays aux questions relatives à l'égalité des sexes. On espère que le développement de ce mécanisme innovant de partage grâce à l'utilisation des TIC renforcera le succès de l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes à l'échelle nationale.

Une activité étroitement liée à ce processus était la production d'un «recueil de bonnes pratiques sur l'intégration de la problématique hommes-femmes : l'appartenance sexuelle et la gouvernance locale » qui a présenté six cas illustrant les effets bénéfiques de l'intégration, à l'échelle locale, des questions relatives à l'égalité des sexes dans les programmes de développement et de décentralisation. Il est à espérer que ledit recueil sera une source d'inspiration et affermira l'engagement relatif à la mise en œuvre de politiques et de stratégies nationales en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Un cinquantième dialogue de haut niveau parrainé par l'IDEP a été organisé par ce dernier à Dakar (Sénégal) en tant que point d'orgue des cinquante années de son existence. Les participants ont délibéré du thème «Cinquante années de planification du développement : examen rétrospectif et perspectives ». Quelque 75 participants, dont le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, le Secrétaire exécutif de la CEA, des ministres, des ambassadeurs, des universitaires de renom, d'éminents dirigeants de la société civile et des représentants des médias ont participé à cette manifestation.

Une concertation sur le thème «Cultures de la planification du développement» a été organisée dans le cadre de l'édition de 2013 du FESPACO, le festival panafricain biennal du cinéma. Le programme a rassemblé des planificateurs du développement, des travailleurs culturels et des spécialistes de la recherche en matière de politiques venant de toutes les sous-régions de l'Afrique.

Nos services de la bibliothèque et de l'information ont mis en place une application de recherche fédérée pour l'initiative Accès au savoir scientifique en Afrique (ASKIA) et mettent actuellement au point le répertoire institutionnel de la CEA qui contient 16 000 documents et 9000 fichiers numériques. Une fois sa mise en place achevée, cette application améliorera la capacité de recherche et de documentation du personnel de la CEA en vue de mieux appuyer les États membres et les CER.

La quatrième édition (ARIA IV) du Rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique est une autre publication phare de la CEA. Ce rapport annuel vise à maintenir la dynamique générée en vue de l'intensification des échanges commerciaux intra-africains et de l'établissement de la zone continentale

de libre-échange en contribuant à accélérer l'harmonisation des politiques et des instruments commerciaux essentiels. Il s'agit d'une publication conjointe de la CEA et de la BAD qui est à l'étape finale de son élaboration et sera lancée plus tard dans le courant de l'année.

Parmi les autres publications en cours de finalisation, on peut citer le rapport de 2013 sur les OMD, le Rapport sur les perspectives économiques en Afrique, 2013, la troisième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique (AGR III), le Rapport sur la science, la technologie et l'innovation et le Rapport sur l'écosystème de l'innovation en Afrique.

3. *Coopération technique/services consultatifs*

La CEA a pour mission d'apporter un appui et une assistance techniques aux États membres et aux CER, à leur demande. Sur une base régulière, un personnel technique y est détaché pour fournir dans des délais fixés un appui approprié aux processus et activités en cours de réalisation. C'est dans le cadre de ce mandat qu'un membre du personnel a été envoyé au secrétariat du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015. L'appui technique qu'il a apporté comprenait l'élaboration de documents d'information qui ont éclairé les discussions des réunions du Groupe.

Les terres et la bonne gouvernance foncière constituent un élément important pour les sociétés africaines. Les processus de leur évaluation économique, leurs liens avec les écosystèmes et le rôle de la participation de la population locale à leur gestion de manière appropriée ont été les thèmes clefs des programmes de formation organisés à l'intention de 110 personnes appartenant à des organismes fonciers, au secteur privé, à des organisations de la société civile et aux CER dans le cadre de deux ateliers tenus l'un pour les pays africains anglophones et l'autre pour les pays francophones. Les compétences nouvelles acquises lors de ces réunions devraient permettre d'aider les États membres à s'attaquer à des problèmes fonciers urgents dans leurs pays respectifs.

Dans le cadre d'une coopération étroite avec la Commission de l'Union africaine, la CEA a soutenu les activités du Comité consultatif de l'Union africaine sur la corruption dans diverses dimensions, en particulier durant la célébration de la semaine consacrée à la lutte contre la corruption.

S'agissant de la statistique, outre l'appui qu'elle a apporté en matière de conception de divers indicateurs tels que l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) et l'indicateur de développement durable, la CEA a aidé les statisticiens nationaux à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du Plan africain, dans le cadre de l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008. Ladite feuille de route devrait contribuer dans le long terme à assurer la normalisation des activités des autorités statistiques nationales.

La CEA a continué à travailler avec les États membres sur des projets de partenariat public-privé. Au cours de la période examinée, elle a mis en œuvre, en coopération avec d'autres commissions régionales, un projet du Compte pour le développement concernant la création de partenariats public-privé en vue de la promotion des énergies renouvelables dans les zones rurales. Ce projet devrait faire comprendre aux parties prenantes, en particulier le secteur privé, les avantages que le partenariat public-privé offre en matière d'amélioration de l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales tout en contribuant à générer des profits raisonnables. La CEA a mis à disposition les compétences techniques nécessaires à l'appui au projet.

En coopération avec l'antenne chargée du renforcement des capacités – l'IDEP, la CEA et ONU-Femmes ont organisé conjointement une concertation sur la prise en compte de la dimension sexospécifique dans la planification du développement en Afrique. La réunion en question a regroupé 25 directeurs de projets de promotion de l'égalité entre les sexes, de planification du développement et des spécialistes de la recherche en matière de politiques venant de divers pays africains pour délibérer sur des stratégies capables d'assurer l'intégration de la dimension sexospécifique dans les processus de planification du développement.

L'assistance technique dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets a été également fournie à des États membres dans le cadre du développement durable.

4. *Recherche de consensus*

La recherche de consensus couvre un large éventail d'événements et d'activités dans le cadre desquels la CEA aide les États membres à parvenir à des accords sur des questions particulières d'importance continentale.

À ce sujet, la CEA a apporté un concours et a été représenté au Congrès des économistes africains tenu à Dakar en mars. Cette réunion a regroupé des économistes travaillant sur les questions africaines pour discuter des tendances émergentes et mutualiser des résultats de recherche sur le développement du continent. Les conclusions de la réunion alimenteront la prochaine Conférence des ministres africains des finances.

Les experts en matière de gouvernance se sont également rencontrés à la troisième réunion du Comité de la gouvernance et de la participation populaire autour du thème : L'État développementaliste: quelles options pour l'Afrique ? Cette réunion a regroupé des experts de la société civile, des fonctionnaires, des universitaires et les médias. Il est à espérer que ses recommandations seront prises au sérieux par les États africains dans leurs processus de planification du développement.

La CEA a appuyé les préparatifs de la région Afrique pour la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme en organisant une rencontre entre les ministres en charge de la condition féminine et les ministres des affaires étrangères. Cette réunion a abouti à la Déclaration d'Addis-Abeba qui a aidé à éclairer l'élaboration d'une position africaine commune. On s'attend à ce que les États membres fassent usage de cette déclaration au cours des négociations prévues dans le cadre de la session de la Commission de la condition de la femme à New York.

Au titre d'une manifestation connexe visant à préparer l'Afrique pour mieux influencer les processus mondiaux des Nations Unies, la CEA a également appuyé les travaux préparatoires du Groupe africain à la quarante-quatrième session de la Commission de statistique de l'ONU à New York. Les fonctionnaires de la CEA ont travaillé avec leurs collègues de la BAD, de la CUA, des CER et des États membres durant plus de deux mois pour élaborer, sur la statistique, des positions africaines appropriées qui ont par la suite été communiquées à la réunion de la Commission. On espère que ces positions influenceront sur l'issue de la réunion et l'avenir de la statistique en Afrique.

L'IDEP, notre organisme de formation et de renforcement des capacités, a également organisé la réunion annuelle de son Conseil d'administration à Dakar. Le Conseil a examiné notamment le programme de travail et le budget 2013 de l'IDEP ainsi que les propositions de son président relatives à une intégration plus poussée du programme de l'Institut dans les activités de la CEA.

5. *Activités sous-régionales de développement*

Dans l'attente d'exercer leurs nouvelles fonctions de banques de données régionales, les bureaux sous-régionaux ont continué de produire des connaissances, de fournir des services consultatifs et de dégager des consensus.

Un appui et une assistance technique ont été fournis dans le cadre d'un large éventail de thèmes, dont le commerce et la transformation structurelle des économies africaines, ainsi que des conseils aux communautés économiques régionales sur diverses questions d'harmonisation des politiques. Il a été également apporté un appui pour le suivi des progrès accomplis par le NEPAD dans des régions données, de même que des contributions à l'élaboration de modèles nationaux de prévisions économiques, et des plates-formes ont été offertes aux groupes de travail régionaux sur le programme de l'après-OMD. Cette assistance, fournie à la demande et pour appuyer des activités assorties de délais, a permis aux processus de développement des États membres de rester sur la bonne voie et de s'attaquer adéquatement aux questions revêtant une importance à long terme aux niveaux national et régional.

Les bureaux régionaux de la CEA ont été particulièrement actifs dans les domaines des ressources naturelles, de l'économie verte, de l'industrialisation et du programme d'intégration régionale. Ont été également tenues à différents niveaux des consultations et des réunions sur l'exploitation des ressources naturelles transfrontalières, outre les initiatives nationales en matière d'économie verte et le dialogue avec les décideurs gouvernementaux sur l'importance de la Vision africaine des mines, et un appui spécifique pour le renforcement des accords commerciaux entre des pays voisins au sein des régions a été fourni.

S'agissant de la production de connaissances, tous les bureaux sous-régionaux ont fait paraître des documents et publications techniques spécifiques par région et par thème et appuyé des réunions d'experts visant à accélérer la croissance et le développement sur le continent.

Au cours de la période à l'examen, ont également été tenues des réunions de Comité intergouvernemental d'experts (CIE) par région sur des thèmes touchant en général à l'industrialisation, à l'économie verte et à la sécurité énergétique.

II. Manifestations à venir : de la mi-mars à juin 2013

1. *Point sur la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA*

Les préparatifs de la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, prévue à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 25 et 26 mars 2013, sur le thème: « *L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique* », sont bien avancés. La Conférence sera précédée d'une réunion du Comité d'experts qui aura lieu du 21 au 24 mars 2013.

Les deux institutions travaillent en très étroite coopération ici à Addis-Abeba, dans le cadre de réunions régulières du Comité directeur coprésidé par le Commissaire aux affaires économiques de la CUA et le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA. De même, elles coopèrent étroitement avec toutes les ambassades et missions diplomatiques africaines accréditées à Addis-Abeba afin de mobiliser une participation massive au plus haut niveau possible. Des consultations régulières se tiennent également avec les différentes commissions d'organisation du pays accueillant la Conférence afin de coordonner les efforts pour le succès de cette dernière. Par ailleurs, le Secrétaire exécutif de la CEA a effectué plusieurs missions de consultation dans un certain nombre de capitales africaines pour fournir davantage d'informations sur la nouvelle orientation stratégique de la Commission et plaider vigoureusement en faveur de la participation à la Conférence au niveau ministériel.

Il convient de rappeler que cette session de la Conférence est l'une des manifestations statutaires les plus importantes du calendrier annuel aussi bien de la CEA que de l'UA. La Conférence abordera la question de savoir dans quelle mesure les pays africains pourront concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des politiques industrielles susceptibles de promouvoir la création de valeur ajoutée et la transformation économique et de réduire la dépendance vis-à-vis de la production et de l'exportation de matières non transformées. Plus précisément, la session de cette année examinera, à la lumière de l'évolution récente de la situation économique et sociale, les stratégies et politiques nécessaires pour accélérer l'industrialisation en Afrique, l'industrialisation et la transformation structurelle ainsi que les enjeux de la planification et du financement de l'industrialisation en Afrique. D'autres questions telles que les progrès accomplis vers l'intégration régionale ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le programme de développement pour l'après-2015 et la mise en œuvre des conclusions de Rio + 20 seront examinées afin d'illustrer le thème de l'industrialisation et de la création de valeur ajoutée en Afrique.

À en juger par le niveau record de confirmations reçues à ce jour – près de 30 ministres, une douzaine de gouverneurs de banque centrale et environ 150 experts –, l'édition 2013 de la Conférence promet d'être une manifestation très intéressante et stimulante, porteuse de grands espoirs, étant donné le large éventail des questions qui y seront débattues et leur pertinence pour le programme de transformation de l'Afrique. Ce sera aussi la toute première conférence de ce type permettant à la nouvelle Présidente de l'AUC et au Secrétaire exécutif de la CEA de mobiliser les ministres africains.

Afin d'améliorer la structure de la Conférence pour l'interaction, les deux institutions ont adopté des séances plénières de type Davos, afin de donner aux ministres l'occasion de discuter et d'échanger des vues et des données d'expérience sur la transformation de leurs économies. Les discussions s'appuieront sur quelques documents de travail et notes d'information technique, qui feront la synthèse des résultats de nos travaux de recherche menés récemment sur la question, avec notamment pour souci de proposer des recommandations concrètes et de faire ressortir les bonnes pratiques en matière de politiques et mesures adoptées par les États membres s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques industrielles.

La Conférence devrait déboucher sur l'adoption d'une déclaration de principe des ministres, qui orientera l'action concertée à mener aux niveaux national et régional sur les questions débattues. La Déclaration ministérielle et les autres résultats de la Conférence seront présentés par la CUA à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de mai 2013 comme contribution majeure pour éclairer les débats de cette instance. La CEA présentera également les documents au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

La Conférence sera la première occasion de lancer officiellement la publication phare annuelle conjointe de la CEA et de la CUA: *Rapport économique sur l'Afrique 2013* sur le thème *Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique.*

2. *Prochaine session du Forum économique mondial –Afrique*

La CEA coopérera avec le Forum économique mondial-Afrique pour organiser une manifestation parallèle sur le financement des investissements de capitaux privés au cours de la prochaine session du Forum économique mondial -Afrique devant avoir lieu à Cape Town (Afrique du Sud) du 8 au 10 mai 2013. Le but de la manifestation est de promouvoir et d'accélérer les investissements de capitaux privés en Afrique pour soutenir la croissance économique et le développement à long terme. Il est prévu que la manifestation mettra lumière le potentiel des entreprises privées en tant qu'autre source de financement des investissements en Afrique et contribuera à renforcer les marchés financiers ainsi qu'à générer de la croissance et à créer des emplois sur le continent. Ladite manifestation explorera également les principales possibilités existant dans le secteur des capitaux privés en Afrique et recensera les problèmes tenant à la croissance de l'industrie. Elle soulignera également les domaines nécessitant la prise de mesures par les gouvernements afin de mettre le secteur des capitaux privés sur la voie de la croissance durable.

3. *Retraite des ambassadeurs et des représentants permanents africains auprès de l'Organisation des Nations Unies*

La CEA coopère étroitement avec la Commission de l'Union africaine, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Conseillère spéciale pour le programme de développement pour l'après-2015 et l'ONUDI, entre autres, à l'organisation d'une retraite à l'intention des ambassadeurs et des représentants permanents africains auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York sur le programme de transformation de l'Afrique. La retraite qui aura également lieu dans la zone de New York est prévue les 19 et 20 avril 2013 et son programme est en cours de mise au point définitive en consultation avec le Groupe africain à New York. Ses résultats seront partagés avec toutes les parties concernées, y compris le Groupe des ambassadeurs africains à Addis-Abeba.

4. *Cinquantième anniversaire de l'OUA/UA*

La CEA coopérera très étroitement avec l'Union africaine en ce qui concerne les arrangements relatifs à la célébration du cinquantième anniversaire de l'OUA/UA prévue en mai 2013. L'appui de la Commission s'étendra à tous les domaines possibles, notamment la participation aux manifestations, la contribution à la planification et à l'organisation, la publication des documents, la fourniture de salles pour les activités, etc. Il convient de rappeler à cet égard que la Maison de l'Afrique, qui se trouve dans l'enceinte de la CEA, accueillait les sommets de l'OUA/UA jusqu'à la mise en service des nouvelles installations de l'UA l'année dernière.

III. Partenariats

La CEA a continué de nouer un partenariat stratégique entre différents groupes de partenaires.

1. *Réunion d'examen annuelle conjointe sur l'appui des partenaires de cofinancement à la CEA*

La CEA a tenu sa réunion d'examen annuelle conjointe des partenaires de cofinancement le 11 mars 2013 au Centre de conférences des Nations Unies. Quatre partenaires de financement – Danemark, Suède, Norvège et Royaume-Uni - se sont réunis et ont convenu de mettre en commun leur financement destiné à un ensemble spécifique d'activités dans les domaines prioritaires de l'œuvre de la CEA par le biais d'un cadre commun, connu sous le nom d'accord financier commun.

Le Forum des partenaires de la CEA reste une instance importante pour l'interaction et le dialogue avec différents partenaires. Les quatre partenaires et la CEA se sont entendus sur les procédures communes pour la consultation et la prise de décision, le mécanisme de décaissement, le contrôle et la communication de l'information, l'examen et l'évaluation, la gestion financière et l'échange d'informations et la coopération entre les signataires, ainsi que sur un cadre de partenariat.

Les participants à la réunion ont procédé à un échange de vues sur la mise en œuvre de plusieurs aspects du partenariat en cours relatifs aux programmes et sur le prochain Plan d'activités 2013-2015 de la CEA.

2. *Dialogues des partenaires stratégiques*

En 2009 et 2011, la CUA, la CEA et la BAD ont, en association avec les CER, accueilli deux manifestations, celle dite « Dialogues des partenaires stratégiques » qui a permis aux dirigeants des institutions d'accueil de discuter de questions majeures en matière de partenariat et de développement avec des représentants de haut niveau d'un grand nombre d'organisations partenaires, en particulier les organismes donateurs bilatéraux.

Une troisième manifestation de ce type est actuellement prévue pour 2013 dans le cadre des consultations qui font partie du processus de rédaction du programme pour 2063. À ce titre, la manifestation aura lieu entre les sommets de mai 2013 et de janvier 2014, probablement en septembre ou octobre. La réunion donnera aux parties l'occasion de discuter des répercussions de la vision du programme pour 2063 en vue du développement futur du partenariat entre l'Afrique et ses partenaires extérieurs.

3. *Plan d'activités 2013-2015 de la CEA*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle orientation stratégique de la CEA, des efforts ont été déployés pour réadapter le cadre stratégique de la Commission pour la période 2014-2015 afin de tenir compte du programme de transformation de l'Afrique. Ceci a conduit à revoir le prochain Plan d'activités de la CEA en cours de préparation avant d'associer les partenaires éventuels.